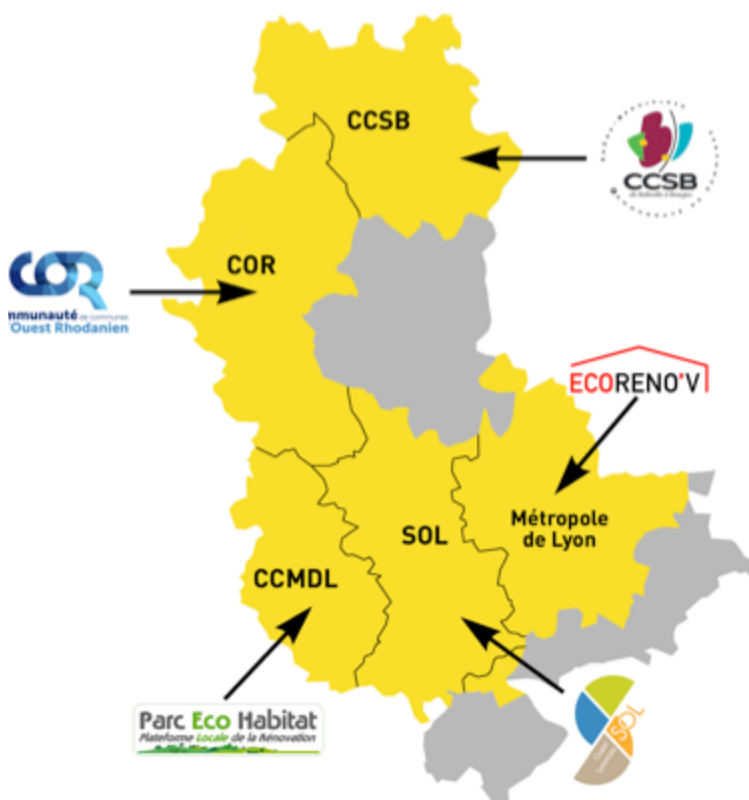


Fiche créée par Hespul, mise à jour
Septembre 2020 (LS)

Certains territoires du Rhône proposent un accompagnement personnalisé des projets de rénovation (depuis la conception jusqu'à la réalisation des devis et le démarrage des travaux); **et parfois des aides financières.**

Ces dispositifs existent pour les ménages non éligibles aux aides de l'ANAH.

1/4



> **La Métropole de Lyon** → Se référer à la fiche « **Aides communes de la Métropole de Lyon** » et « **Aides Ecorénov'** »

> **La Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien (COR)** → **p.2**

> **La Communauté de Communes Saône Beaujolais (CCSB)** → **p.3**

> **La Communauté de Communes des Monts Du Lyonnais (CCMDL)** → **p.4**

> **Le Syndicat de l'Ouest Lyonnais (SOL)** → **p.4**

Ces aides sont sans conditions de ressources et cumulables avec les aides nationales :
Crédit d'impôt, Eco-prêt à taux zéro ...

Pour plus de détails sur les dispositifs suivants, contactez un Conseiller

INFO → ENERGIE au 04 37 48 25 90

→ COR – Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhôdanien

Vous avez un projet de rénovation sur la COR ? Faites-vous accompagner par un conseiller, de la conception jusqu'à la réalisation des devis et la réalisation des travaux, et bénéficiez d'aides financières.

▲ Conditions minimales

Public éligible : tous les propriétaires occupants non éligibles aux aides de l'ANAH.
Logements construits il y a plus de 15 ans.

▲ Aides financières

La COR a mis en place un dispositif d'aide à points : chaque type de travaux correspond à un nombre de points et est ensuite converti en euros.

Ce dispositif a été créé pour favoriser :

- la rénovation globale
- les matériaux biosourcés
- les énergies renouvelables.

Et bonifier:

- la production d'électricité renouvelable
- la sobriété énergétique
- la maîtrise de la demande en électricité

En fonction de ces paramètres, les aides financières de la COR varient de 300 €, pour la réalisation d'un poste de travaux, à 27 000 € pour une rénovation globale et performante, utilisant des matériaux bio-sourcés et des énergies renouvelables.

▲ Exemples

Exemple n°1

Projet de travaux: isolation des murs par l'intérieur et remplacement des menuiseries

- laine minérale + menuiseries PVC : 300 €
- isolant biosourcé + pare-vapeur + menuiseries PVC : 3 900 €
- isolant biosourcé + pare-vapeur + menuiseries bois : 5 150 €

Exemple n°2

Projet de travaux : remplacement d'une chaudière fioul ancienne

- par une chaudière gaz : 300 €
- par une pompe à chaleur air/eau : 300 €
- par une chaudière bois granulés : 4 260 €

▲ Aides communales supplémentaires

- Cours : Entre 50 % et 100 % de l'aide de la COR (varie en fonction de la localisation - centre-bourg ou extérieur)
- Thizy : Entre 50 % et 100 % de l'aide de la COR (varie en fonction de la localisation - centre-bourg ou extérieur)
- Tarare : 100 % de l'aide de la COR si logement situé dans un périmètre prioritaire

Avec le soutien de :



et des collectivités locales.

→ CCSB – Communauté de communes Saône Beaujolais

3/4

Vous avez un projet de rénovation sur la CCSB ? Faites-vous accompagner par un conseiller, de la conception jusqu'à la réalisation des devis et la réalisation des travaux, et bénéficiez d'aides financières

▲ Conditions minimales

Public éligible : tous les propriétaires occupants et bailleurs non éligibles aux aides de l'ANAH.

Logements construits il y a plus de 2 ans.

▲ Aides financières

- Pour 1 poste de travaux : 500 €
- Pour un bouquet de travaux : somme des primes indiquées ci-dessous :

Travaux		Ménages revenus intermédiaires	Ménages revenus supérieurs
Lot Isolation des parois opaques	Isolation des combles perdus	500 €	500 €
	Isolation des rampants de toiture	1 000 €	500 €
	Isolation des toitures terrasse	500 €	500 €
	Isolation des murs par l'extérieur	3 000 €	1 500 €
	Isolation des murs par l'intérieur + pose d'un pare-vapeur	1 000 €	500 €
	Isolation des planchers bas	500 €	500 €
Bonus Isolation des parois opaques	Bonus matériaux bio-sourcés	+ 250 € / poste d'isolation	+ 250 € / poste d'isolation
	Bonus mise en œuvre d'un pare-vapeur (hors murs)	+ 250 € / paroi	+ 250 € / paroi
	Bonus « enveloppe » si isolation de la toiture/murs/plancher bas	500 €	0 €
Lot Menuiseries	Remplacement des menuiseries	1 000 €	500 €
	Remplacement des vitrages seuls	500 €	500 €
	Installation d'une double fenêtre	500 €	500 €
	Remplacement des fenêtres de toit	250 €	0 €
Lot Chauffage et Eau chaude sanitaire	Chaudières haute performance énergétique gaz	500 €	250 €
	Pompe à chaleur air/eau	1 000 €	500 €
	Géothermie	2 000 €	1 000 €
	Chauffe-eau thermodynamique	500 €	250 €
	Éléments séparés pour chauffe-eau solaire	500 €	500 €
	Chauffe-eau solaire	1 000 €	750 €
	Chauffage solaire (SSC)	1 500 €	1 000 €
	Chaudières biomasse	2 000 €	1 000 €
	+ bonus conversion chaudière (fioul, gaz)	+ 500 €	+ 500 €
	Appareils indépendants biomasse	500 €	500 €
Lot Ventilation	Ventilation double flux	500 €	500 €
Bonus 3 lots	Si réalisation de 3 lots différents	1 000 €	0 €
Tests et Certification	Réalisation d'un test d'étanchéité à l'air	500 €	500 €
	Réalisation d'une étude thermique	500 €	500 €
	Obtention d'un label BBC rénovation / Passif	500 €	500 €

→ CCML – Communauté de communes des Monts du Lyonnais

Vous avez un projet de rénovation sur les Monts du Lyonnais ? Faites-vous accompagner par un conseiller, de la conception jusqu'à la réalisation des devis et la réalisation des travaux.

→ SOL – Syndicat de l'Ouest Lyonnais

Vous avez un projet de rénovation dans l'Ouest Lyonnais ? Faites-vous accompagner par un conseiller, de la conception jusqu'à la réalisation des devis et la réalisation des travaux.



Avec le soutien de :



et des collectiv
locales.